



ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE  
CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

SECRETARIAT GENERAL

Architects' Council of Europe  
Rue Paul Emile Janson, 29 B-1050 Bruxelles  
Tel: (32) 2 543 11 40 Fax: (32) 2 543 11 41  
E-mail: [info@ace-cae.eu](mailto:info@ace-cae.eu) Website: [www.ace-cae.eu](http://www.ace-cae.eu)

COMMUNIQUE DE PRESSE  
22 SEPTEMBRE 2009

**Alors que l'Union européenne définit ses priorités pour les cinq années à venir, le Conseil des Architectes d'Europe publie sa *Déclaration et politique sur l'Architecture et le Développement durable***

Les effets du changement climatique se font sentir à travers le monde et les politiciens y répondent en mettant en place de nouvelles politiques et actions innovatrices pour combattre ses effets. L'Union européenne est un acteur de premier plan dans ce combat et elle met en place des actions, des mesures législatives et fixe des objectifs ambitieux pour ses Etats membres dans le contexte des négociations globales pour la période post-Kyoto.

Conscient de l'importance du rôle que joue une action coordonnée et réfléchie dans le secteur de la construction dans le combat contre les effets du changement climatique, le Conseil des Architectes d'Europe (CAE<sup>1</sup>) présente sa *Déclaration et politique sur l'Architecture et le Développement durable* lors d'un séminaire qui a lieu à Bruxelles le jeudi 24 septembre. Le Séminaire se déroule dans le contexte des *Journées pour l'efficacité énergétique Save it!*<sup>2</sup> qui sont organisées par le Comité Economique et Social européen du 22 au 25 septembre Quai aux Briques, dans le centre de Bruxelles.

Il est avéré que la meilleure manière, et la plus accessible, pour obtenir des améliorations significatives en matière d'efficacité énergétique, est d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, tant les nouveaux, que le stock existant. Le Séminaire du CAE se propose de démontrer que le CAE et ses Organisations membres prennent au sérieux le défi du changement climatique et qu'il existe des projets exemplaires à travers toute l'Europe qui ont été conçus et réalisés en ayant à l'esprit le développement durable et la diminution constante des ressources.

La *Déclaration et Politique sur l'Architecture et le Développement durable* contient, entre autres, des objectifs concrets et des engagements que la profession d'architecte, représentée par les Organisations Membres du CAE, peut entreprendre pour s'assurer que notre cadre de vie bâti est durable et de grande qualité. Dans les prochaines années, la profession d'architecte jouera un rôle de plus en plus déterminant dans ces domaines en vue de sauvegarder le futur pour les générations à venir et d'assurer une grande qualité de vie pour tous au sein de l'Union européenne, dans laquelle près de 80 % de la population vit déjà dans des zones urbaines.

Pour recevoir une copie de cette brochure, veuillez envoyer un courriel à [info@ace-cae.eu](mailto:info@ace-cae.eu) en mentionnant votre adresse postale ou télécharger une version pdf à l'adresse suivante:  
[http://www.ace-cae.org/MemberN/Content/FR/docs/brochure\\_06-2009.pdf](http://www.ace-cae.org/MemberN/Content/FR/docs/brochure_06-2009.pdf)

**Note:**

Il reste quelques places disponibles pour participer au Séminaire du CAE et au lancement officiel de la publication de la *Déclaration et politique sur l'Architecture et le Développement durable*.

Pour plus d'information sur le programme et l'invitation

[http://www.ace-cae.org/docs/aceinfo/overview/A&S\\_Invitation\\_Final.pdf](http://www.ace-cae.org/docs/aceinfo/overview/A&S_Invitation_Final.pdf)

<sup>1</sup> Le Conseil des architectes d'Europe (CAE) est l'organisation qui représente la profession d'architecte au niveau européen. Son siège et son secrétariat sont installés à Bruxelles. Les Organisations membres du CAE, dont le nombre est en augmentation, sont les organismes réglementaires et les associations professionnelles représentatives au niveau national de l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne, des pays en voie d'adhésion, ainsi que de la Norvège et de la Suisse. A travers ses organisations membres, le CAE représente les intérêts d'environ 480.000 architectes. La fonction principale du CAE est d'assurer une veille permanente des développements au niveau européen, en s'efforçant d'influer sur les politiques et la législation communautaire qui ont un impact sur la pratique de l'architecture et sur la qualité globale et le développement durable du cadre de vie bâti.

<sup>2</sup> Pour tous les détails rendez-vous à l'adresse suivante: [http://eesc.europa.eu/events/OVERSHOOT-DAY/index\\_en.asp](http://eesc.europa.eu/events/OVERSHOOT-DAY/index_en.asp)